



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL DU PETR SUD LOZERE

Séance du 25 Mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 Mai, les membres du Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sud Lozère, se sont réunis à Florac, sous la présidence de Monsieur Daniel BARBERIO.

MEMBRES PRÉSENTS :

Les titulaires : Daniel BARBERIO, Pierre BONNET, Pierre-Emmanuel DAUTRY, Chantal HUC, Sylvette HUGUET, René JEANJEAN, Jaclyn MALAVAL, Jean-Luc MICHEL, Michel REYDON, Flore THEROND

Les suppléants : Jean-Max ANDRE, Martine BOURGADE, Marie-Thérèse CHAPELLE

EXCUSES :

Les titulaires : Henri COUDERC

Equipe : Sandrine MARMEYS

Nombre de membres
En exercice : 12
Présents : 10
Absents :
Procuration :
Nb suffrage exprimés : 12
Contre :
Absentions :
Pour : 12
Nul :

2024-5-16
28/05/2024

Date de convocation
16/05/2024

Date d'affichage
16/05/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le

Et publication du

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT

Monsieur le Président rappelle la situation du PETR en terme de trésorerie :

- Pas de prélèvement d'impôt
- Dépendance des subventions versées **après** réalisation des actions
- Perception de l'adhésion des 2 CC à hauteur de 7.99€/habitant en 2024

Le PETR a contracté une ligne de crédit qui arrive à échéance fin juillet 2024, à hauteur de 400 000€. Elle a été utilisée jusqu'à 385 000€ au cours de l'année.

Considérant la nécessité d'honorer les engagements du PETR tant auprès des financeurs, fournisseurs que de ces agents,

Considérant la situation en terme de trésorerie et les délais de versement des subventions,

Le conseil syndical après en avoir délibéré unanimement,

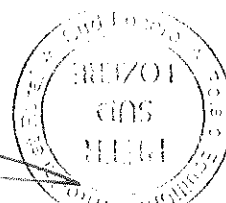
DECIDE de prendre attache auprès d'établissements bancaires,

DONNE POUVOIR au président pour engager toutes les démarches nécessaires pour contracter une ligne de trésorerie dans la limite d'un montant de 500 000€, montant correspondant aux besoins évalués.

DONNE POUVOIR au président pour signer le contrat de cette ligne de trésorerie.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Fait à Florac,
Le président, Daniel BARBERIO



PETR SUD LOZERE – Rue Sipple s
contact@petr-sudlozere.fr

Date de transmission de l'acte: 20/06/2024
Date de réception de l'AR: 20/06/2024
048-200077758-AU_010_2024BIS-AU
A G E D I